



# LETTRE N° 41

mars 2017

« *Habitat et environnement* »



**Maison des Associations Saint-Germainoises**

Siège social 3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye

tél. 01 39 73 73 73

E-mail [contact@mas-association.fr](mailto:contact@mas-association.fr) site web [www.mas.asso.fr](http://www.mas.asso.fr)

Comité de rédaction : Catherine RIEUL

## ÉDITORIAL

Chers amis adhérents,

Une belle soirée s'est déroulée aux côtés d'élus et de présidents d'associations le 19 janvier pour échanger nos vœux. Il est important de nous retrouver afin de resserrer nos liens et développer des relations constructives et dynamiques autour de nouveaux projets associatifs en 2017.

Un grand merci à tous pour votre présence et à l'équipe réception des administrateurs pour son organisation.

Notre assemblée générale du 21 mars verra le départ de notre présidente Françoise Hugot. Nous vous invitons à venir nombreux afin de la remercier pour son engagement total tout au long des années passées au service des associations.

L'équipe des administrateurs en place et à venir mettra tout son dévouement et son professionnalisme afin que le MAS continue à faire rayonner à Saint-Germain-en-Laye l'esprit associatif développé par notre Présidente et cher à tous.

Notre lettre aujourd'hui donne la parole aux associations soucieuses de préserver notre habitat et notre environnement.

Les préoccupations liées à la vie en ville sont devenues quotidiennes, l'attention est portée aux problèmes de patrimoine, d'environnement dans son ensemble. Ces thèmes sont au cœur de la notion de développement durable.

Les associations concernées participent à la protection et au maintien de notre qualité de vie.

Des rencontres sont mises en place afin de faire évoluer favorablement notre environnement en tenant compte des contraintes et des attentes de chacun en matière de patrimoine et de cadre de vie.

Dans cette lettre, les associations vous expliquent leurs actions, elles informent et conseillent les habitants de notre ville.

Très bonne lecture, n'oubliez pas de transmettre notre Lettre à vos adhérents afin que chacun puisse être renseigné sur les actions des associations du MAS.

Bien à vous tous

Catherine RIEUL, Administrateur – Comité de rédaction

## OPÉRATION FORÊT PROPRE

Comme chaque année au printemps, l'opération forêt propre est lancée à l'initiative des Ateliers de l'Environnement et de la Démocratie en partenariat avec le MAS, les Amis de la Forêt, l'ONF et avec l'appui de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

Cet acte citoyen et pédagogique permet de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge sur le respect de l'environnement.



La prochaine opération forêt propre aura lieu **le samedi 25 mars 2017 de 10h à 12h30**, à partir du parking de la Charmeraie. Un accueil est prévu dès 9h30.

Nous vous attendons nombreux, organisations, associations ou adhérents individuels. Nous vous invitons à vous faire connaître et à monter votre équipe, n'hésitez pas à relayer l'information auprès de vos adhérents et à venir en famille, entre amis pour participer à ce moment citoyen.

[www.lesateliersdelenvironnement.org](http://www.lesateliersdelenvironnement.org)

## BRÈVES JURIDIQUES

### Changement de président : qui signe le PV de l'AG ?

Le nouveau président signe le procès-verbal de l'Assemblée Générale, l'élection du nouveau conseil d'administration mettant fin automatiquement au mandat du président sortant. Ce dernier n'est donc plus habilité à signer le moindre document. Il peut y avoir une période transitoire entre l'élection du CA et l'élection, au sein de ce même conseil, des membres du bureau. Toutefois, beaucoup d'associations enchaînent les deux procédures, le CA se réunissant souvent à la clôture de l'AG.

### AG, la feuille de présence est-elle obligatoire ?

La feuille de présence n'est pas obligatoire, aucun texte ne l'impose. Mais elle peut être utile ! Elle permet de vérifier que le quorum est atteint, d'attester que la réunion a bien eu lieu, de connaître les personnes présentes. Et dans le cas d'une feuille détaillée, elle servira également à vérifier les coordonnées des membres ou le règlement de la cotisation ...

### Cooptation

Sauf indication contraire dans les statuts, le conseil d'administration peut désigner un membre en remplacement d'un administrateur démissionnaire. Toutefois, il n'aura pas la légitimité d'un élu et devra poser sa candidature à la prochaine assemblée générale pour devenir mandataire à part entière. N'oubliez pas de noter la décision dans un compte-rendu de CA.

### Retards dans les déclarations de changement de dirigeants

Tant que les changements ne sont pas déclarés à la préfecture, c'est la responsabilité des dirigeants connus qui est engagée ! Il n'y a donc pas de « retard » à rattraper mais une mise à jour à faire en envoyant à la préfecture le formulaire Cerfa 13971-03 (disponible sur notre site Internet).

Sources : Associations : mode d'emploi n°183 – novembre 2016

## LA VIE DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES AU M.A.S. LIÉES A L'HABITAT ET A L'ENVIRONNEMENT

### Les Amis du Quartier Lorraine

L'Association des Amis du Quartier Lorraine a un double objectif : l'animation du quartier de la rue de Lorraine et des rues avoisinantes et la préservation du patrimoine et des espaces verts du quartier. L'association réunit depuis plus de vingt ans les habitants du quartier autour de deux moments de convivialité forts :

- une galette annuelle au mois de janvier à l'occasion des vœux, où est présentée la Gazette de l'association portant sur des thèmes de l'histoire et de la vie du quartier,
- et, tous les deux ans en été, une « fête de la rue » au cours de laquelle la rue de Lorraine, décorée, est rendue piétonne avec l'aide de la municipalité afin de permettre à tous de se retrouver dans la rue pour un déjeuner autour d'un buffet commun et de nombreuses animations.



Au cours de ces dernières années, l'association s'est engagée plus particulièrement sur deux dossiers concernant l'environnement et l'habitat :

- L'obtention du label « Arbres Remarquables » pour les cèdres du quartier : ce label, décerné par l'association ARBRES (Arbres Remarquables: Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde) aux arbres qui présentent un intérêt historique ou botanique, permet de recenser en France les spécimens les plus remarquables à préserver. Notre association a constitué un dossier avec les propriétaires de cinq très beaux cèdres situés rue de Tourville. Ces cèdres magnifiques plantés entre 1780 et 1850 gardent le souvenir de l'ancien parc de Noailles qui allait de la rue de Noailles à la forêt. Notre dossier ayant été validé, le président de cette association, Georges Feterman, est venu en l'hôtel de Noailles décerner aux propriétaires de ces arbres le label « *ensemble arboré remarquable* » en avril 2016.
- La restauration de l'hôtel de Richelieu : cet hôtel particulier situé 18 rue de la République et dont une aile date du XVI<sup>e</sup> siècle, est l'ancien hôtel de Montmorency. Celui-ci est acquis par le cardinal de Richelieu en 1633. Il est occupé par la Banque de France entre 1918 et 2005, date à laquelle il est vendu. Informée d'un projet immobilier à cet emplacement l'association a eu à cœur de sensibiliser la municipalité sur l'intérêt historique de préserver cet hôtel particulier, situé au cœur du secteur sauvegardé. Cette action a permis de faire évoluer le projet initial.

L'ambition de l'Association des Amis du Quartier Lorraine est de conjuguer le savoir vivre ensemble et le respect du cadre de vie et d'être ainsi un acteur reconnu pour tout projet concernant ce quartier historique.

[http://www.lagazettedelaruedelorraine.sitew.fr/#La\\_Gazette.B](http://www.lagazettedelaruedelorraine.sitew.fr/#La_Gazette.B)



## Les Ateliers de l'Environnement et de la Démocratie

L'association est agréée pour la défense de l'environnement dans un cadre départemental, et réunit des habitants de Saint-Germain-en-Laye et de sa région qui souhaitent, en toute liberté et sans affiliation partisane, s'impliquer dans le débat public tant sur les questions locales que nationales, voire européennes ou internationales.

Le mot Ateliers qui figure dans notre nom n'a pas été choisi au hasard. Il caractérise notre démarche qui a pour ambition de participer à la vie publique en l'alimentant par des éléments factuels, des débats ouverts et contradictoires, des actions citoyennes..., et de porter la voix de la société civile à propos des problématiques locales ou plus larges.

Nous sommes convaincus que les notions d'environnement et de démocratie sont étroitement liées et interdépendantes. Seuls des citoyens informés, responsables et actifs peuvent favoriser un véritable développement durable.

Nos domaines d'action :

- Au minimum une opération forêt propre de nettoyage de la forêt par an, à but pédagogique pour les scolaires et les familles.
- Organisation de débats sur des thèmes environnementaux, d'infrastructures, ou plus généralement sociétaux. Exemples, un dîner débat sur le Grand Paris avec Valérie Pécresse en 2013, un débat sur la filière bois en 2015, le film Demain en septembre 2016, un débat sur l'énergie électrique le 16 mai prochain, un cycle de débats sur la problématique de l'eau à l'automne prochain.
- Organisation d'Ateliers pour étudier les projets et publier un avis : sur la révision du PLU, sur le tram 13 express, sur le port fluvial PSMO, sur la constitution des intercommunalités, sur le schéma d'aménagement régional etc.
- Participation en tant qu'association représentative à des commissions locales des services publics : communauté d'agglomérations SGBS, Ville de Saint-Germain, etc. Participation à la commission de suivi de site de Seine-Aval (station d'épuration d'Achères).
- Publication de documents pédagogiques : « le débat public et l'enquête publique », « les intercommunalités en France, cas concret de celle de Saint-Germain Boucles de Seine ».
- Une lettre trimestrielle d'information « newsletter » et un site internet.



[www.lesateliersdelenvironnement.org](http://www.lesateliersdelenvironnement.org)

## Les Amis de la Forêt de Saint-Germain et de Marly

Créée en 1973 sous une autre dénomination, l'Association des Amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly, association loi de 1901, a pris son titre actuel en juin 1977 (J.O. du 22.06.77).

Dès le 12 décembre 1979, l'association a été agréée au plan intercommunal au titre du code de l'urbanisme et de la loi du 10.07.76 relative à la protection de la nature. Cet agrément a été renouvelé le 8 janvier 2013 par un arrêté portant agrément au titre de la protection de l'environnement dans un cadre départemental.

Depuis sa création, l'Association des Amis de la Forêt de Saint-Germain et de Marly a toujours défendu la notion d'intégrité de nos deux forêts dans ses actions, avec pour objectif d'éviter le morcellement par les infrastructures et l'urbanisation. Elle a travaillé en particulier de longues années sur le dossier de l'autoroute A14. Dans ce combat, elle a intenté différents recours et obtenu, avec d'autres associations, que cette autoroute traverse la forêt, partie en tunnel, partie en tranchée ouverte, avec reconstitution forestière au-dessus.



Depuis, l'association reste attentive à tous les projets liés à l'urbanisation ou la création d'infrastructures entamant l'intégrité de la forêt par le morcellement et la fragmentation. C'est pourquoi elle a lancé la demande de statut de forêt de protection en avril 2003.

Une pétition en ce sens est en cours actuellement et a recueilli plus de 500 signatures. Une relance de M. le Maire auprès du Préfet de région semble montrer que ce dossier est sur le point d'aboutir favorablement.

<http://www.amisforetsaintgermainmarly.fr/>



L'association MI'RO a été créée en 2010 à Saint-Germain-en-Laye (78).

A l'origine, MI'RO, c'est une « association de quartier », née dans les quartiers Bel-Air / Saint-Léger pour favoriser le lien social et proposer des animations jeune public aux côtés des centres socio-culturels.

Dans la foulée de ces animations, fondées sur le bien vivre ensemble par l'organisation d'événements festifs tels que repas partagés, thé dansant, galette, animations pédagogiques pour enfants dans les fêtes de quartier etc.

MI'RO a mis en place un cycle de promenades urbaines en partenariat avec les établissements scolaires, sur le thème de l'éducation à l'environnement urbain, de la préservation environnementale, de la découverte du ru de Buzot et de la mémoire.

Le projet de découverte du ruisseau de Buzot, porté par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre du SDAGE, a permis de proposer une réflexion plus particulière sur la place de l'eau en ville et le cycle urbain de l'eau. Ce projet de réouverture probable du ru de Buzot Place Mi'Ro, comme un élément essentiel de connaissance et de communication sur le ru de Buzot dans les Yvelines.

Christine Adam - Présidente de l'association MiRo



## Mieux Vivre à Saint-Germain Sud

Mieux Vivre à Saint-Germain Sud (MVSGS) a été créée au printemps 2001 afin de préserver l'environnement et la qualité de vie dans le quartier Sud.

Au-delà de la représentation du quartier auprès des autorités politiques et administratives locales, le but de l'association est d'organiser des activités sociales et conviviales accueillant l'ensemble des habitants du quartier Sud,

- comme le repas de quartier annuel, qui prend tous les ans des thèmes différents (avec la participation de groupes folkloriques : country, ukrainien, breton, etc.),
- la galette des rois,
- la découverte du quartier et de ses origines (autour du musée Maurice Denis et du ru de Buzot),
- des sorties culturelles et pédestres (La Maison Tourgueniev, le château de Médan, etc.),
- des services d'intérêt commun.



Chaque année, l'Assemblée Générale donne l'occasion à un expert en urbanisme, environnement, aménagement, histoire... de faire une conférence d'une heure sur un sujet concernant notre quartier, par exemple : la biodiversité, les économies d'énergie, l'acoustique architecturale, l'histoire du quartier.

Le 12 mars 2017, en association avec BiodiverCités 78, MVSGS a organisé à la Soucoupe un atelier de construction « d'hôtel à insectes », avec parents et enfants, afin de promouvoir la biodiversité dans le quartier Sud et au-delà.

En juin 2017, une sortie pédestre sera organisée en partant de la source du ru de Buzot, après un pique-nique, et en revenant ensuite à pied vers Saint-Germain.

<http://mvsgs.free.fr/>

## NOUVELLES ADHÉSIONS À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles associations au sein de la Maison des Associations :

- **Sos Papa**  
« ...la défense du droits des enfants à être aimés et éduqués par leurs deux parents, la préservation du rôle essentiel de chacun des parents dans la famille... »
- **Association Sacra Arts**  
« ...favoriser la création de liens, l'entraide et la communication entre les personnes évoluant dans le domaine des arts... »
- **AMI Services Boucles de Seine**  
« ...embaucher des personnes dépourvues d'emploi, aider ceux qu'elle embauche à retrouver un emploi stable »

## DÉPARTS DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Sans nouvelles et sans règlement de la cotisation, les associations suivantes ont été radiées, conformément à l'article 6 du règlement intérieur.

**Ligue des Droits de l'Homme, Ligue nationale contre le cancer, Aumônerie Porcaro, Demeure des sources claires, Ballon d'essai**

Nous avons également noté le départ des associations suivantes :

**Boute Selle** (départ)

**Relais France Chine** (départ)

**SGES** (Dissolution/absorption)

**Aodaï Apsara** (Dissolution)

**Bi Lac** (départ)



**21 mars** : Assemblée Générale du MAS à 19h, salle des Arts

**25 mars** : Opération Forêt Propre à 10h, parking de la Charmeraie

**13 juin 2017** : dîner inter-associations

**Fermeture d'été** : du 12 juillet à 12h au 25 août à 9h

La lettre du M.A.S. N° 42 aura pour thème  
« **La Musique** »

**Si vous êtes concernés par ce thème,  
envoyez-nous vos textes dès maintenant,  
ou contactez-nous pour figurer dans le prochain numéro**